

**Présentation de la section lors des journées portes ouvertes du lycée PERGAUD
samedi 6 février 2016**

Dossier suivi par :

G. Lienhard

Proviseur

Tél : 03 81 54 77 77

Fax 03 81 54 77 88

Mél : lyc.pergaud.besancon@ac-besancon.fr

Site web

lyceepergaud.fr

91/93 Bld Léon Blum

B.P. 979

25022 Besançon Cedex

CONTACTS

Responsable suivi scolaire :

-Myriam Imbert-Chanteau professeur
EPS lycée PERGAUD

Lycée Pergaud 03 81 54 77 77

myriam.imbert-chanteau@ac-besancon.fr

Responsable sportif:

-Christian Houtmann Professeur EPS
lycée J. HAAG

Lycée J. Haag : 03 81 81 01 45

christian.houtmann@wanadoo.fr

Informations complémentaires sur le
site internet lyceepergaud.fr

-rubrique section sportive athlétisme
-charte de fonctionnement de la
section sportive athlétisme

✓ **OBJECTIFS :**

La section sportive scolaire athlétisme a pour objectif de permettre à de jeunes athlètes motivés de concilier harmonieusement la poursuite de leurs études et la pratique de leur sport au plus haut niveau possible. **L'emploi du temps est aménagé** pour laisser aux élèves la possibilité de s'entraîner sur le temps scolaire (deux ou trois créneaux avant 18h).

✓ **CONDITIONS D'ACCES**

Un dossier de candidature vous sera remis ou envoyé, sur demande, par le secrétariat du lycée Pergaud.

Les candidats seront retenus après réalisation de tests sportifs en mai puis étude des aptitudes scolaires (niveau et motivation).

Il est possible d'intégrer la section sportive athlétisme en classe de première mais pas en classe de terminale. La procédure est la même que pour une entrée en seconde.

✓ **ORGANISATION :**

L'organisation des entraînements sera gérée Christian Houtmann, professeur d'EPS au lycée J. Haag. Une convention de partenariat est signée avec La Ligue de Franche Comté d'athlétisme ainsi qu'avec le club Doubs Sud Athlétisme.

Le suivi scolaire et la gestion administrative (hébergement, repas, soutien...) seront assurés par Myriam Imbert-Chanteau, professeur d'EPS au lycée Pergaud.

✓ **LES FILIERES AMENAGEES**

En seconde, pour bénéficier d'un horaire aménagé et être regroupés dans une même classe, les élèves sportifs doivent choisir deux enseignements d'exploration (EDE) parmi :

- EDE n° 1 : Sciences Economiques et Sociales (SES) ou Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion (PFEG)

- EDE n° 2 : Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS) ou Littérature et Société (L&S) ou Santé Social (S&S).

L'enseignement facultatif section européenne anglais ne pourra être choisi.

En première et terminale la poursuite de la scolarité se fera en priorité dans les filières **ES** (Economique et Sociale), **S** (Scientifique), **STMG** (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) ou **ST2S** (Sciences et technologies de la santé et du social) pour pouvoir bénéficier d'horaires aménagés. L'aménagement dans les autres filières n'est pas garanti.